



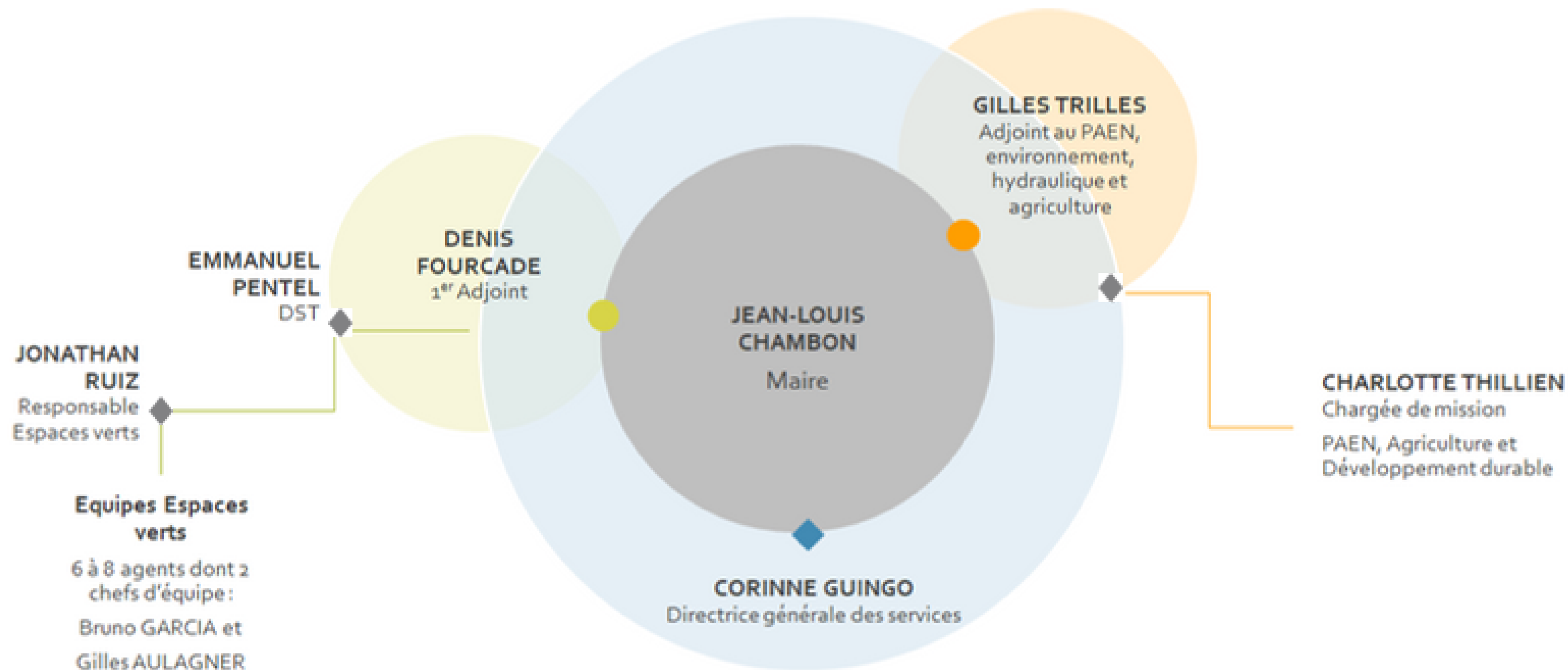
VISITE TECHNIQUE



Présentation

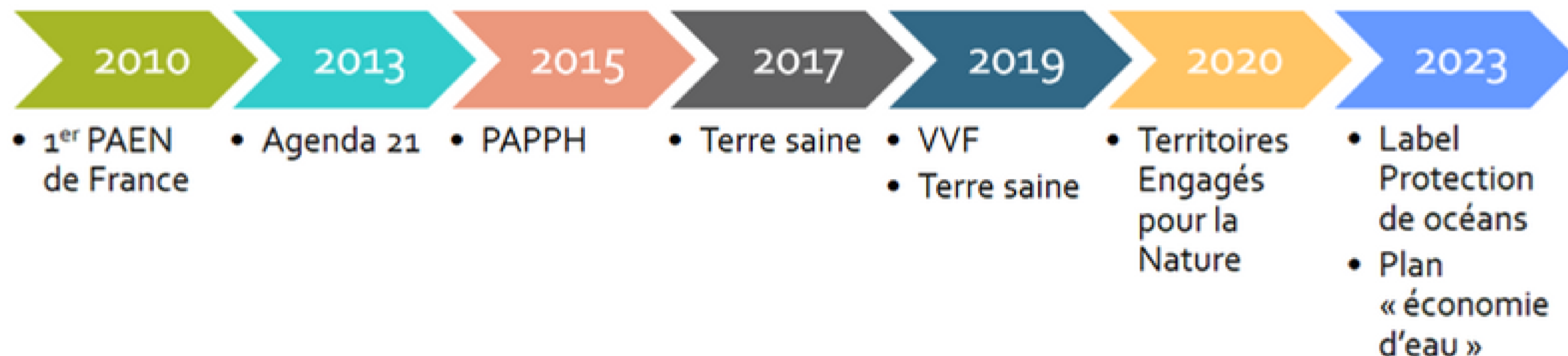
17/10/2023

Organigramme : Gestion des espaces verts



Nouvelle équipe de techniciens

Actions et reconnaissances en faveur de la préservation du patrimoine



Préambule

Le département des Pyrénées-Orientales subit des mesures de restriction sur l'usage de l'eau depuis le printemps 2022.

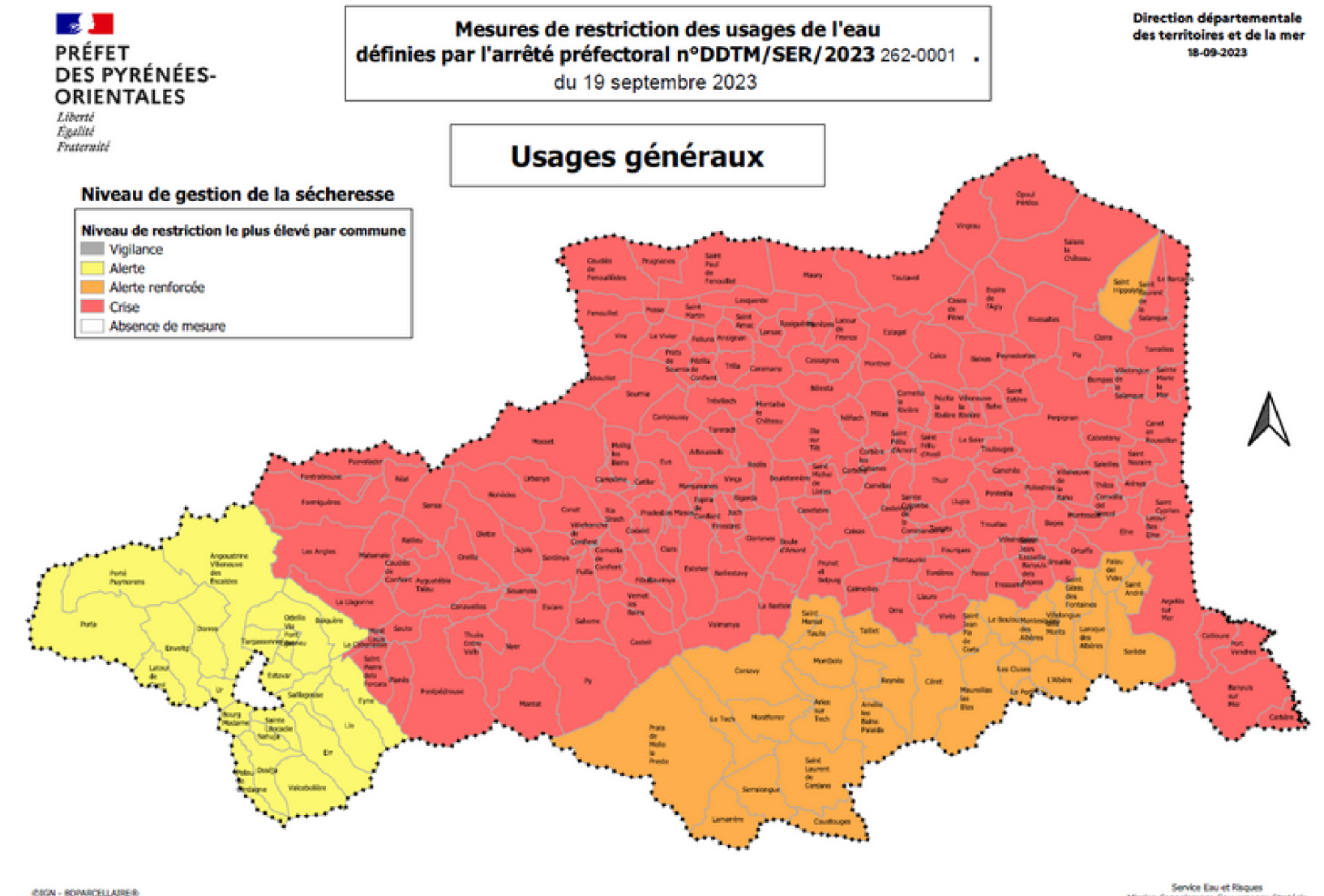
Les modalités de restriction sont prorogées par Arrêté
Préfectoral **jusqu'au 20 octobre 2023**



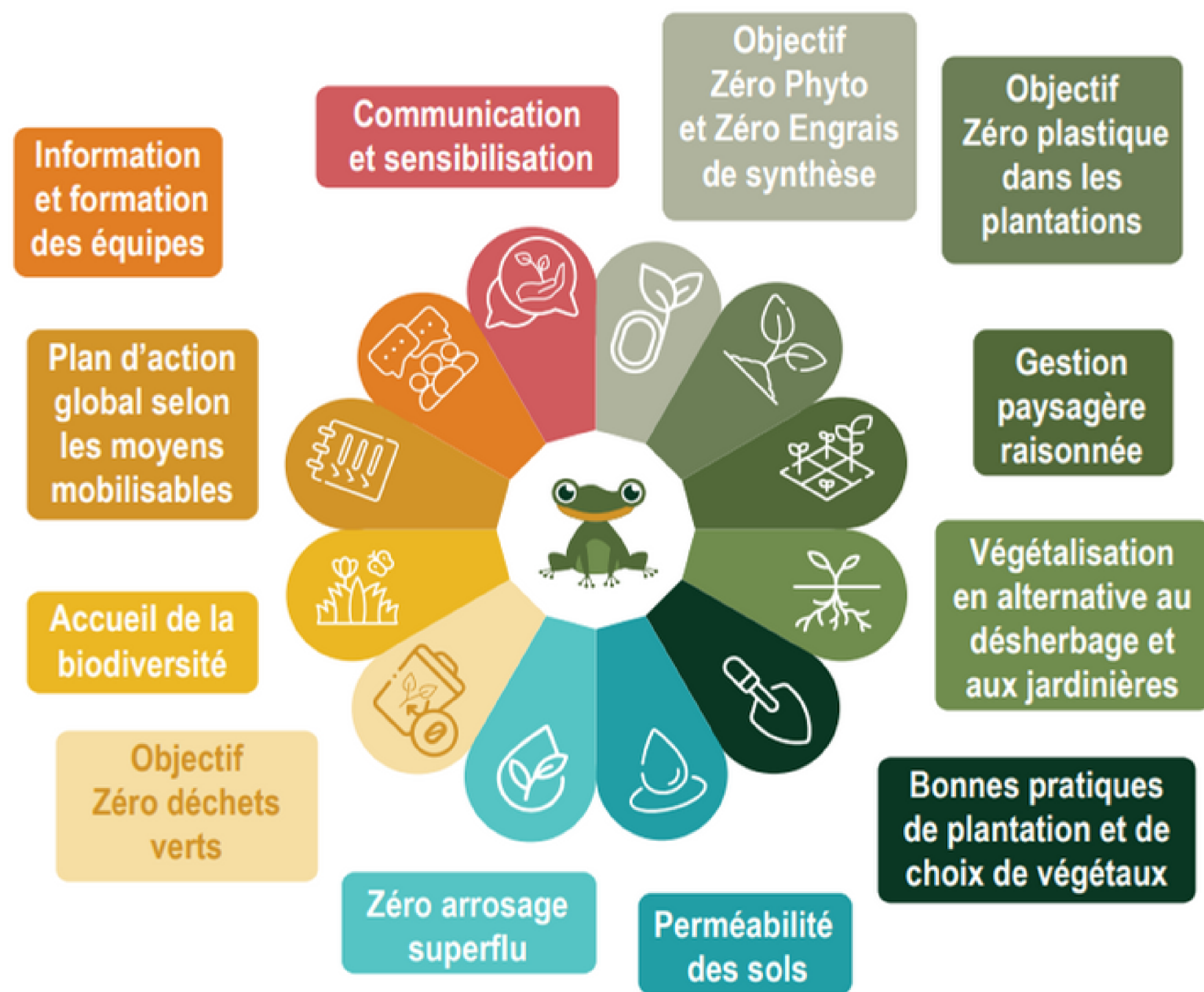
Canohès est en restriction depuis le mois de juin 2022 et a atteint le niveau de crise en mai 2023.

Cette situation a contraint la commune de revoir en profondeur la gestion de ses espaces verts et repenser son aménagement.

Cependant, certains projets proposés sont conditionnés à la situation météorologique des mois à venir.



12 Engagements



Canohès s'engage pour :
La mise en oeuvre des
bonnes pratiques dans tout
nouveau projet



On s'engage !

1. Objectif Zéro Phyto et Zéro engrais de synthèse



Niveau 1 : Gérer sans produits phytosanitaires (désherbant, insecticide, fongicide), sans engrais de synthèse et avec recours à des alternatives de lutte contre les ravageurs ; évacuer les stocks de produits.*

A Canohès, depuis 2017 :

- Plus aucun produit de désherbage n'est utilisé
- Plus d'insecticide, ni de fongicide
- Aucun engrais de synthèse
- Les stocks des produits ont été évacués

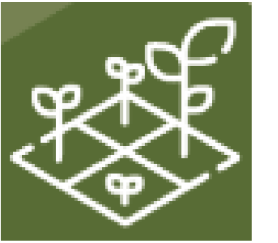


Actions alternatives de lutte contre les parasites ou préventives mécaniques/biologiques naturelles

- Piégeages : chenilles processionnaires (100 pièges installés sur la commune)
- Rotofil
- Désherbage manuel
- Utilisation de produits certifiés ou compatibles AB pour nettoyer les outils
- Amendement organique type guano



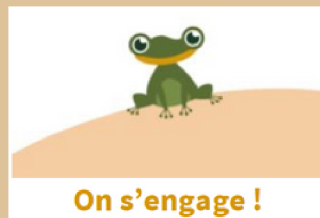
2. Objectif Zéro plastique dans les plantations



Niveau 1 : Se passer des bâches plastique pour les nouvelles plantations ; inventorier les bâches existantes.

L'existant à Canohès :

- Paillage minéral (brique pillée, sable ou grave compacté...) sur pratiquement tous les espaces dit de prestige ou sous les massifs
- Paillage organique très peu utilisé : BRF coût élevé, broyeur végétaux pas adapté
- L'utilisation de géotextile s'est progressivement généralisée **sous tous** les paillages minéraux depuis 15 ans



- **Espaces verts existants** : Le débâchage va se faire progressivement en lien avec les aménagements et les travaux d'entretien.
- **Nouvelles plantations**
 - Aucune bâche de paillage en plastique n'est installée.
 - Des alternatives sont en cours : Broya au pied lorsque le terrain le permet et selon aménagement, densification de plantation en lien avec les préconisations d'AP66, généralisation de plantes couvre sol lorsque le broya n'est pas possible

3. Gestion paysagère raisonnée



Niveau 1 : Tailler les nouvelles plantations de manière raisonnée ; protéger les végétaux lors de chantiers et d'événements ; désinfecter les outils

L'existant à Canohès :

- La gestion différenciée des espaces n'est pas appliquée (espace mal défini, concept mal compris, difficulté à concilier logique de préservation du vivant et agrément)
- Calendrier des tailles n'est pas toujours respecté (méconnaissance, temps disponible du service, réclamations des habitants...)
- Le patrimoine arboré est considéré la plus part du temps comme du mobilier urbain.

Pour le patrimoine existant :

- Mise à jour de l'inventaire par espace vert en interne - Fiche inventaire EV (*Annexe*)
- Formations et mesure d'accompagnement avec les partenaires sur la mise en œuvre d'une véritable gestion différenciée (AP66 - FDC66)

Projets :

- Réalisation d'un cahier des charges pour la protection des arbres lors des chantiers et évènements.
- Volonté de réaliser un inventaire sur le territoire des arbres à protéger

Désinfection des outils de taille : produits commandés certifié ecolabel

Veille sur les méthodes prophylactiques



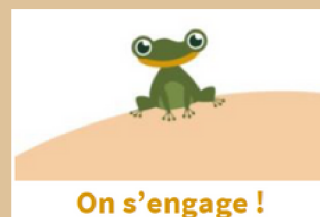
4. Végétalisation en alternative au désherbage et au jardinières



Niveau 1 : Intégrer du végétal dans les nouveaux aménagements ; se passer de l'installation de nouvelles jardinières.

A Canohès en 2023, les restrictions sur l'usage de l'eau a accéléré le changement de gestion des aménagements paysagers.

- Toutes les jardinières ont été retirées.
- Tous les arbres en pot ont été enlevés.
- Le mur végétalisé a été démonté;



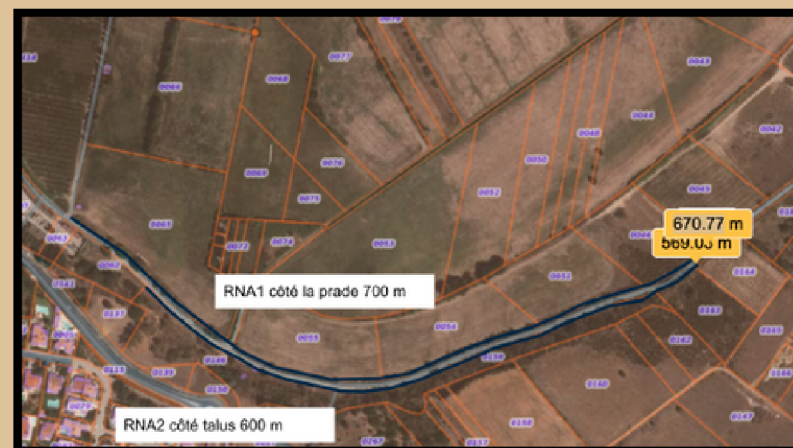
Pour le patrimoine existant :

- Inventaire des espaces verts.
- Révision des aménagements paysagers au fur et à mesure.

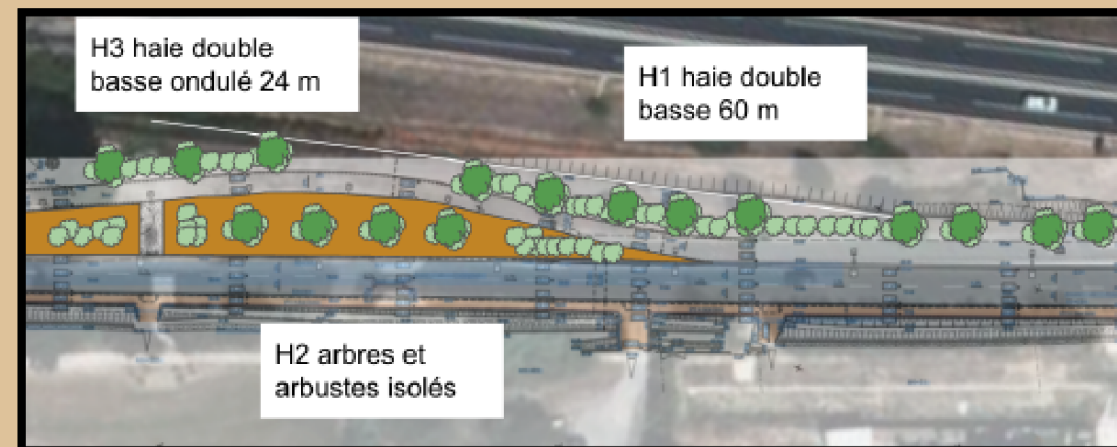
Projets 2024 avec Arbre et paysage 66:

- Projet de régénération naturelle le long de la Prade.
- Projet de plantation le long de la piste cyclable.
- Projet de plantation dans un bassin de rétention.

a.



b.



c.



5. Bonnes pratiques de plantation et choix de végétaux adaptés et diversifiés



Niveau 1 : Respecter les bonnes pratiques de plantation ; choisir des végétaux adaptés et diversifiés dans les nouvelles plantations.

A Canohès :

- Commande de plants à la pépinière du conseil départementale pour les petits sujets.
- Essences méditerranéennes privilégiées.
- Pour les grands sujets, ils sont achetés en pépinières ou jardineries.
- La saison des plantations n'est parfois pas respectée (manque de temps, chantiers en cours, décisions politiques...)
- Le suivi sanitaire est réalisé au vu des connaissances des agents.



Dans le cadre de nos partenariats :

- Arbre et Paysage : tous les nouveaux aménagements seront faits avec des plants certifiés "végétal local"
- Maison de la chasse : des kits de plantation sont fournis avec des plants certifiés "végétal local" ainsi que des graines dans le cadre des prairies fleuries.

Formation des agents

Veille documentaire



6. Perméabilité des sols



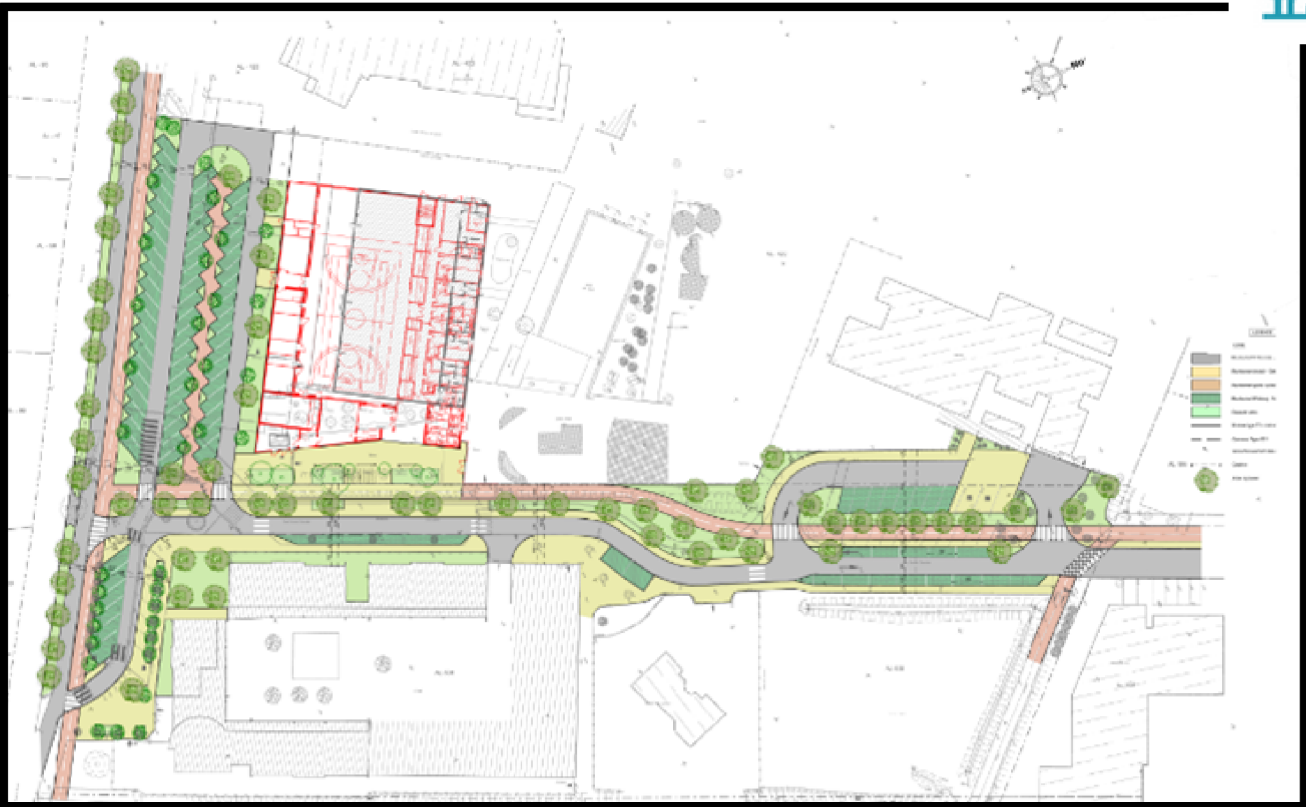
Niveau 1 : Inventorier les espaces pouvant être désimperméabilisés



Projets de désimperméabilisation :

- 1. Renaturation des espaces public et gestion intégrée des eaux pluviales : (a) Parking en centre ancien et (b) parking rue de la poste
- 2. Aménagement de voirie mixte cyclable - piéton et aménagement paysager - rue Romain Escudier

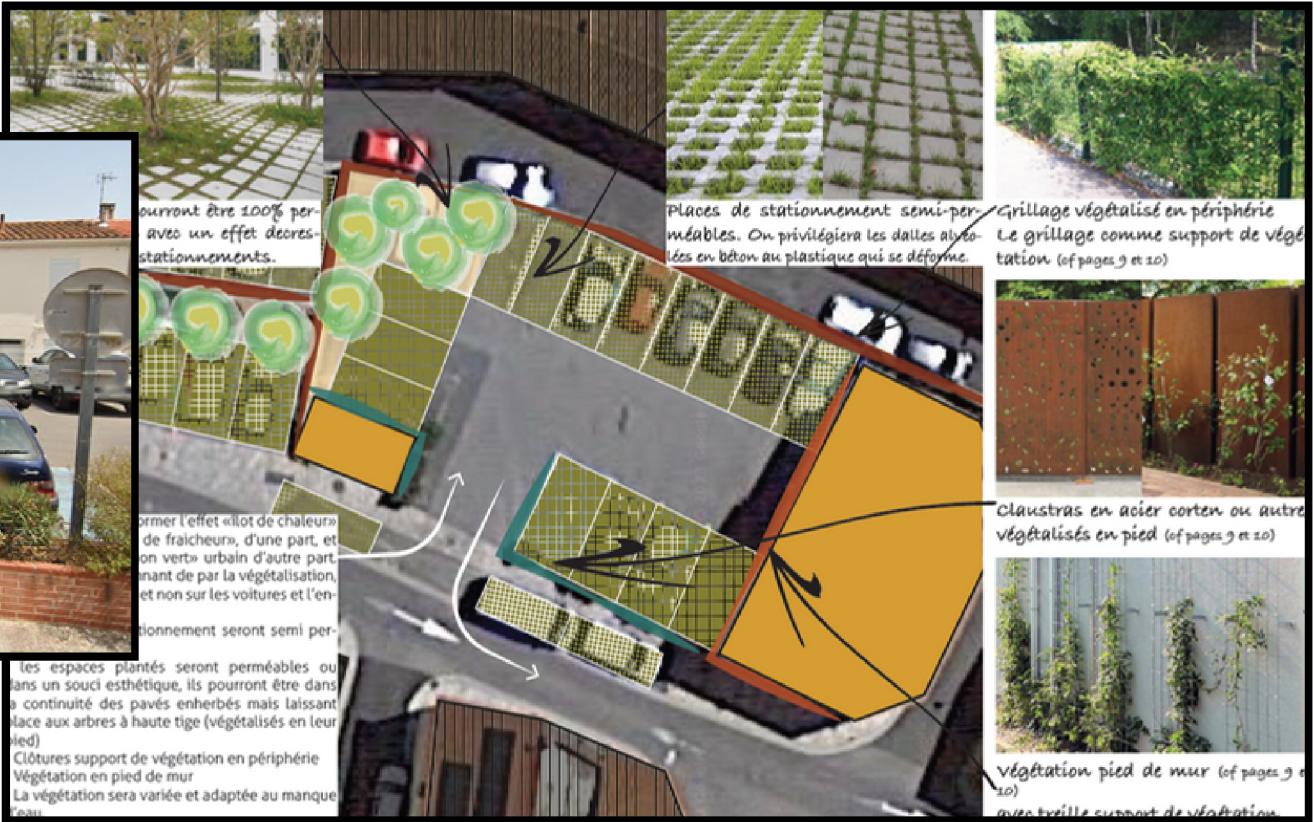
2.



1.



(a) Parking Soubias - centre ancien
Proposition d'aménagement paysager
CAUE



(b) Parking rue de la poste - en réflexion

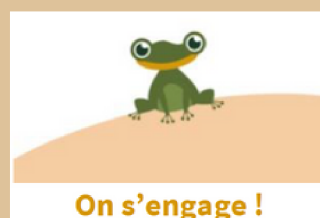
7. Zéro arrosage superflu



Niveau 1 : Adopter un usage raisonné de l'eau ; inventorier les installations en place et les alternatives possibles à l'utilisation d'eau potable.

A Canohès :

- État des lieux des compteurs “Espaces verts” :
 - 22 compteurs raccordés au réseau d'eau potable dont 4 mis hors services (*arrosage jardinières et 3 ronds point*).
 - 3 forages mais 1 seul en fonctionnement.
 - Recherche et réparation des fuites sur le réseau d'alimentation en eau potable (87% à Canohès, la loi fixe à 85%)
+ Mise en place d'un logiciel de contrôle de la consommation pour détection immédiate des fuites.
- Systèmes d'irrigation en place :
 - Goutte à goutte sur 13 espaces verts.
 - Asperseur : 7 espaces verts seul ou en complément du G à G.
 - Arrosage à la tonne à eau : plantation de moins de 2 ans (*30 arbres environs*).
- Un programmeur automatique d'arrosage a été installé sur 8 espaces verts.



Réflexion en cours dans le cadre des nouveaux aménagements pour déconnecter les eaux pluviales du réseau : Création d'arbre de pluie ou jardin de pluie, noue d'infiltration, place de parking perméable ou revêtement perméable.

8. Objectif Zéro déchets verts



Niveau 1 : Réduire la production de restes verts par des pratiques adaptées.

Déjà engagé :

- Les déchets verts de tonte sont valorisés chez un agriculteur.
- Les déchets verts de taille de haie ou de branchage sont valorisés chez un agriculteur.



- La réflexion est en cours pour produire du broyat au service technique. Le broyeur existe mais a une petite capacité.
- Des aménagements sont en cours de réflexion pour protéger les pieds d'arbres ou les massifs afin de garder les matières sèches sur place.
- Diminution des tailles sur les espaces naturels afin de privilégier des ports naturels.

9. Accueil de la biodiversité



Niveau 1 : Réaliser des inventaires de la biodiversité locale pour la prendre en compte dans la gestion.

A Canohès :

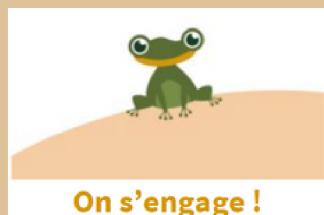
Les dernières études réalisées :

- 2018 : Programme de suivi des oiseaux communs et hivernaux sur le PAEN
- 2019 : Etude du CEN sur les enjeux de conservation de la zone humide - Prade de Canohès
- 2022 : Diagnostic environnemental réalisé dans le cadre de l'opération d'aménagement foncier rural sur l'ensemble des zones agricoles et naturelles de la commune
- 2023 : Inventaire chiroptères dans l'émissaire souterrain du PAEN

Des études naturalistes sont réalisés dans le cadre des projets d'aménagement.

Dans les documents d'urbanisme :

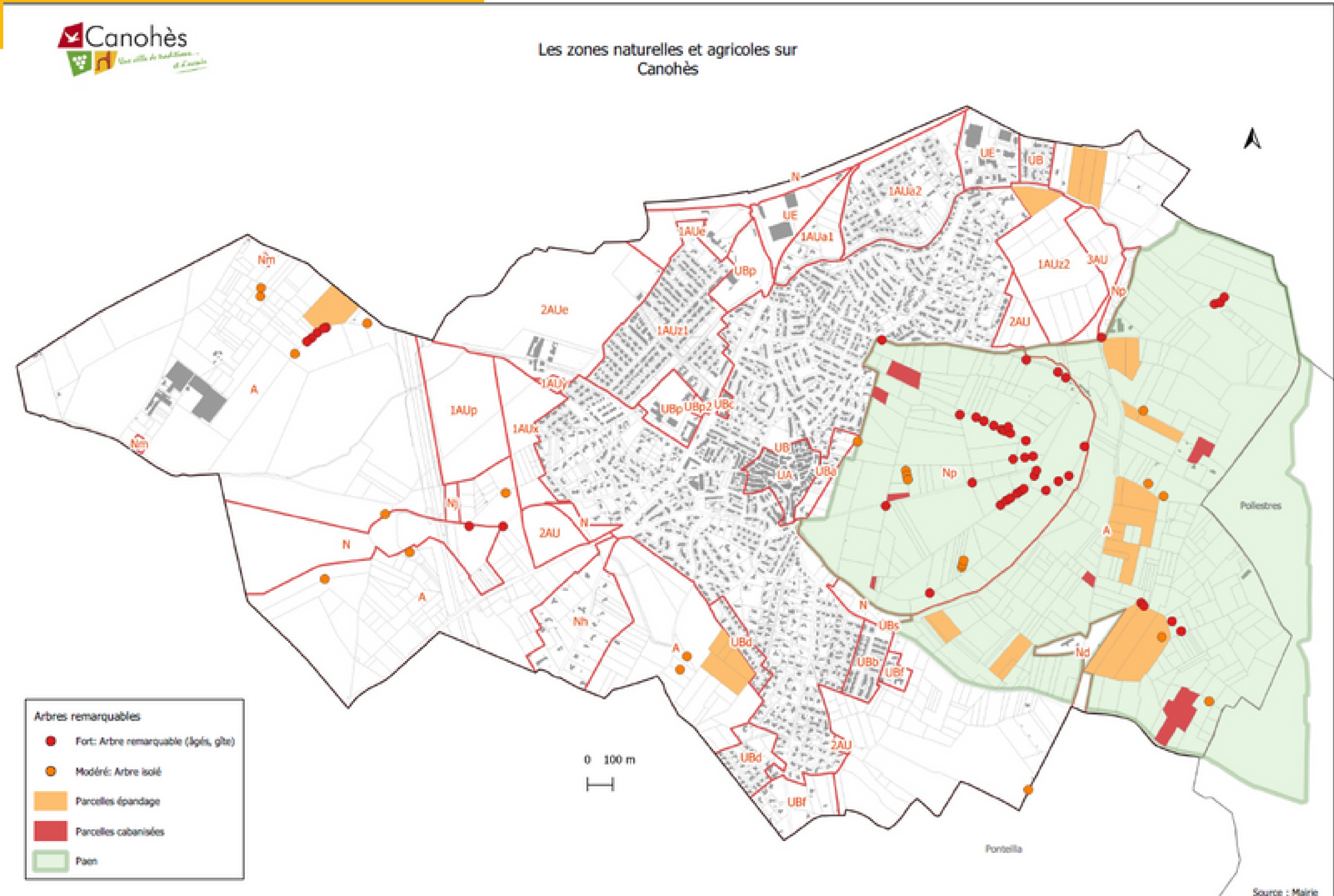
Le PLU de la commune identifie des éléments du patrimoine ou du paysage au titre du code de l'urbanisme, article L151-19 (éléments paysagers et végétaux remarquables et Espaces Boisés Classés) - *Annexe*



- Réaliser un inventaire des EEE :
 - Jussie, cours d'eau du Roumanis, Herbes de la pampa : terrain privé, Buddléia en cours de pointage sur le domaine public. Ambroisie et Ailante à faire.
- A mettre en œuvre la gestion différenciée sur les espaces "natures" de la commune (*espaces identifiés par le PAPPH*).

9. Accueil de la biodiversité

Exemples d'études réalisées



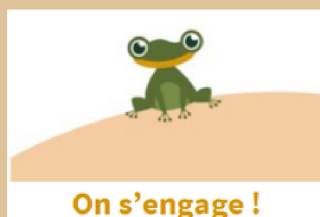
Carte issue de l'étude environnementale de l'AFAGE

10. Plan d'actions global selon les moyens mobilisables



Niveau 1 : Inventorier les espaces gérés, les moyens humains et techniques.

- Inventaire réalisé en 2015 dans le cadre du PAPPH
- Cette année, plusieurs outils ont été mis à jour ou réalisé :
 - Fiches inventaires : identification des espaces prestiges, soignés, naturels... - *Annexe*
 - Fiches incidents réalisées - *Annexe*
- Liste du matériel, compteurs...
- Données manquantes :
 - Les mètres linaires de voirie réintégrés dans la gestion communale
 - Les nouveaux espaces créés (voirie, parking, lotissements...)
 - La propriété des cours d'eau, canaux, fossés...



- Définir un plan de gestion paysager sur les espaces verts

11. Information et formation

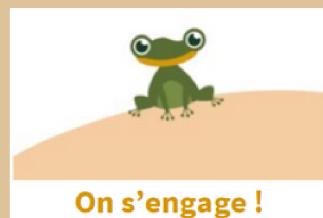


Niveau 1 : Faire participer les agents techniques et les élus/décideurs à une action d'information ou de démonstration de méthodes écologiques de gestion.

Plan de formation 2023

5 agents inscrits en formation + **1** élu

1. Nature en ville : la place de l'arbre en ville et la gestion des espaces verts de façon écologique et économique" => *reportée*
2. Adapter les projets de plantation, l'entretien et la taille des arbres aux usages et besoins des villages
3. La désimperméabilisation : passer à l'action !
4. Éclairage public : de la maîtrise de l'énergie à la trame noire => *reportée*
5. Pourquoi et comment développer la place des arbres en ville - Rencontres de l'Agroécologie 2023



Organiser des session de formation des agents - Partenariat en cours pour 2024

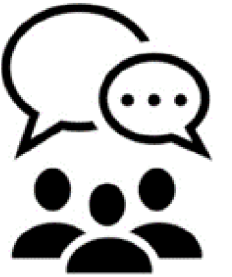
- Association Arbre et Paysage 66 : Conseil technique, composition végétale, réalisation
- Maison de la chasse dans le cadre du projet Sensibilis'haie : Guide pédagogique et méthodologique, fourniture d'un kit de plantation.

Formation des agents programme 2024 du Conseil Départemental

Veille documentaire et partage des connaissances



12. Communication et sensibilisation

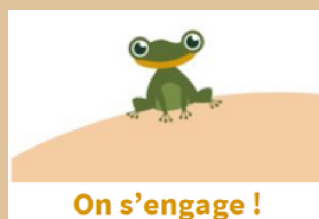


Niveau 1 : Informer régulièrement les usagers des engagements pris ; impliquer les usagers dans les futurs projets ; organiser une action pédagogique/de sensibilisation

A Canohès en 2023 :

- **Journées Natur'Agri 29 et 30 septembre :**
 - **Conférence grand public** : « Aux arbres citoyens : L'arbre une solution pour le climat et la biodiversité, agissons ensemble », animé par l'association Arbre et Paysage 66
 - **Animations et stands** sur le thème de l'arbre et la haie champêtre pendant une journée.

Dans le PAEN : panneaux pédagogiques installés

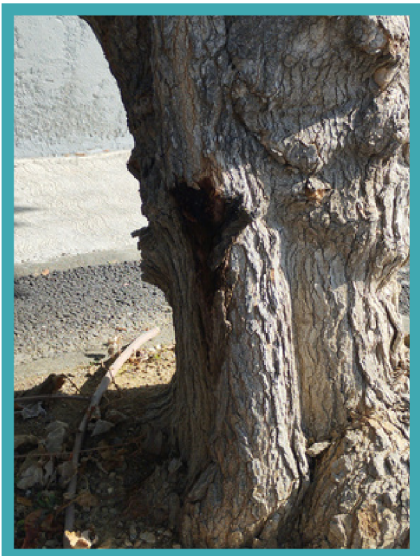


- Partenariat avec l'association Initiation à la forêt dans le cadre d'un projet pédagogique de plantation de haies et d'arbres pour 8 classes de cours élémentaires.
- Implantation de panneaux pédagogiques sur les sites de plantation ou de régénération naturelle.
- Réflexion sur la réalisation d'un inventaire et d'une reconnaissance "arbre remarqué" sur la partie urbanisée de la commune.

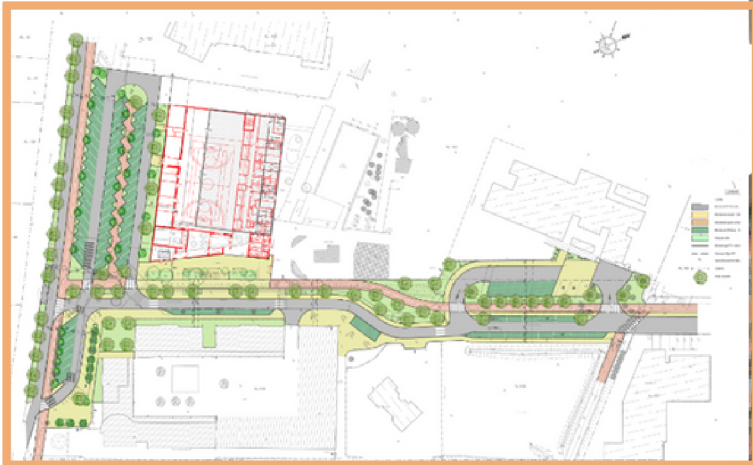


Plan de la visite

17/10/2023



Av. de Las Canals



Rue Romain Escudier



Parking soubias

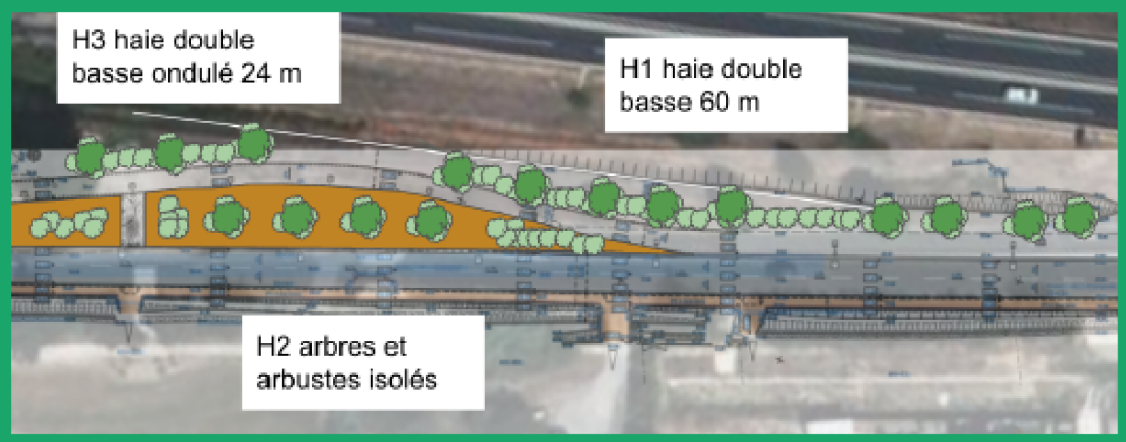
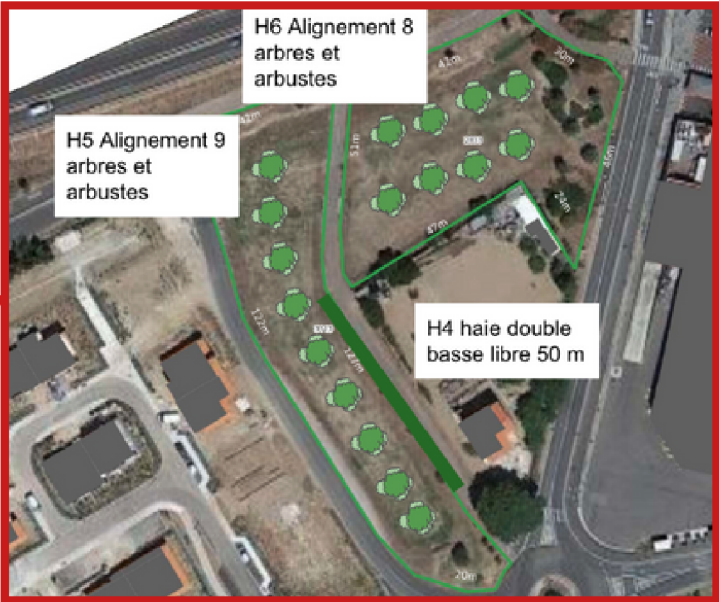


Service technique

Bassin de rétention

Ancienne route de Perpignan

les 3 ormes





MERCI POUR
VOTRE ATTENTION